

DURÉE



6 semaines (216 heures + visites + examen),
10 participants maximum

PUBLIC



Postulants chefs de service de sécurité incendie en ERP ou IGH.

PRÉREQUIS



Soit disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum (qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience), soit être titulaire du diplôme de SSIAP 2 ou d'ERP 2 ou d'IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de trois ans d'expérience de la fonction. Cette expérience professionnelle doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail.

Etre titulaire de AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ; Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.

PLANNING



Les dates de nos formations «INTER» sont consultables sur notre site Internet guards.fr sur la page «Planning»

OBJECTIFS

Acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour :

- Encadrer et diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un ERP ou un IGH,
- Pouvoir conseiller le chef d'établissement,
- Etablir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours,
- Gérer le budget du service.

PROGRAMME

Le feu et ses conséquences :

Le phénomène, le comportement du feu, la mise en œuvre des moyens d'extinction

La sécurité incendie et les bâtiments :

Matériaux de construction, études de plans, outils d'analyse

La réglementation incendie :

Organisation générale, classement des bâtiments, dispositions constructives et techniques, moyens de secours, visites, accessibilité des personnes handicapées

Gestion des risques :

Analyse des risques, réalisation des travaux de sécurité, documents administratifs

Conseils au chef d'établissement :

Information de la hiérarchie, veille réglementaire

Relations avec les commissions de sécurité :

Le registre de sécurité

Management de l'équipe de sécurité :

Organisation du service, encadrement

Budget du service sécurité :

Suivi budgétaire, investissements

PÉDAGOGIE

La formation est basée sur une alternance de théorie et de pratique.

Matériel pédagogique et technique
Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes, SSI en fonction, vidéo projection, aire de feu. Un document de référence sera remis à chaque participant.